



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 19 mars 2020

Coronavirus : point de situation au 19 mars

La Ville de Valence vous informe des nouvelles mesures mises en œuvre sur son territoire à ce jour, mesures toujours susceptibles d'évoluer dans les heures et les jours qui viennent.

Un triple objectif :

1. protéger les habitants, notamment les plus vulnérables,
2. freiner la propagation du virus,
3. assurer la continuité du service public (santé et sécurité en priorité).

Pour retrouver l'ensemble des mesures mises en œuvre en cette période, rendez-vous sur valence.fr.

Le conseil municipal d'installation reporté

Le gouvernement vient de décider le report des élections des maires et des conseils municipaux d'installation en France. A Valence, le conseil, qui était prévu ce samedi à 10h30, est donc reporté après la mi-mai d'après les indications nationales.

De nouvelles mesures de sécurité pour le marché du samedi

Après la suppression des produits manufacturés et le rallongement des étals pour limiter la promiscuité, la Ville de Valence annonce de nouvelles mesures sécuritaires concernant le marché alimentaire du samedi matin, places de l'Université, des Clercs et des Ormeaux :

- Réorganisation des placements des commerçants et des étals pour élargir les distances et éviter les confrontations de clients dans les allées,
- Extension du marché sur le boulevard Bancel, de façon linéaire pour limiter l'affluence et respecter les distances de sécurité,
- Limitation du marché à 250 personnes, soit une moyenne de 3 personnes par étal (présence d'un compteur de contrôle),
- Mise en place, avec la police municipale, d'un dispositif de filtrage dès 8h. L'entrée dans la zone du marché sur les places de l'Université, des Ormeaux et des Clercs s'effectuera par la rue Saunière et la sortie par la rue de l'Université (fermeture des accès par la Grand-rue, les rues Championnet et Ferdinand Marie). Un contrôle sera également effectué au niveau du boulevard Bancel.
- Accueil des commerçants par la Ville et consignes de placement et de sécurité dès 5h du matin.

Par ailleurs, en plus de ces mesures, la Ville appelle les Valentinois à faire preuve de bon sens et de responsabilité : respect des consignes, des gestes et mesures barrières sur place, patience, politesse et discipline au niveau des files d'attente.

Solidarité et bons plans sur valence.fr avec une plateforme d'aide et une carte collaborative des établissements ouverts

En temps de crise, il faut savoir s'entraider, en toute prudence et en évitant les contacts comme demandé par les autorités sanitaires. C'est l'objectif des initiatives solidaires lancées aujourd'hui par la Ville de Valence :

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr

1. une [plateforme d'aide et de mise en relation](#) des besoins et ressources de chacun (courses alimentaires, promenades d'animaux...),
2. une [carte collaborative des établissements ouverts](#) (pharmacies, commerces alimentaires et vente à emporter, stations-service...) sur laquelle chacun peut ajouter un établissement et mettre à jour les informations dont les horaires actualisés en cette période difficile. La Ville compte sur les Valentinois pour partager leurs bons plans !

Carte des établissements ouverts à Valence

Découvrez la carte des établissements ouverts à Valence : commerces alimentaires, pharmacies et parapharmacies, restaurants, stations services mais aussi les restaurants qui proposent de la vente à emporter à Valence. Ce service est collaboratif et participatif : chacun peut ajouter un établissement et mettre à jour les informations. N'hésitez pas à partager vos bons plans !

Se tenir informé avec la newsletter de la Ville de Valence

Pour rester informé depuis chez soi, en plus des médias traditionnels, la Ville de Valence propose aux habitants de [s'inscrire à sa lettre d'info](#). Actualités, infos pratiques, bons plans et idées pour passer le temps... le tout, directement dans la boîte mail de chacun ! Le 1^{er} numéro de la newsletter spéciale épidémie paraît demain. A bon entendeur...

Une permanence d'écoute pour les patients porteurs du coronavirus

En cette période de crise, la solidarité est de mise. La Ville tient à signaler et à saluer l'initiative lancée sur le territoire par le réseau de santé Collectif Sud : une permanence d'écoute et une prise en charge à distance, par des médecins, des patients porteurs du coronavirus et en situation de retour à domicile.

L'objectif : sécuriser ces patients dans leur parcours de santé et entretenir le lien, notamment avec les personnes isolées. Permanence téléphonique au 04 75 81 63 10. Plus d'infos sur collectifsud.fr.

Un programme d'activités ludiques et culturelles gratuites pour les seniors

Pour lutter contre l'isolement et l'ennui des personnes âgées confinées à domicile ou en établissement, HappyVisio, partenaire de l'ADMR, a déployé un programme d'activités ludiques et culturelles entièrement gratuit et pour tous les seniors. Happyvisio.com est un site de webconférences santé et prévention proposé dans plusieurs départements, avec le soutien des collectivités et des institutionnels de la prévention.

Accès et inscription au programme sur happyvisio.com, en mentionnant, dans le bas du formulaire d'inscription, le code partenaire ENSEMBLE. Assistance téléphonique gratuite au 01 76 28 40 84.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr

Rappel : les déplacements interdits sauf en cas de première nécessité

Depuis deux jours et pour 15 jours au moins, tous les Français doivent réduire les contacts et déplacements au strict nécessaire, sauf dérogation pour les motifs impératifs suivants (sur attestation papier) :

- Aller travailler lorsque le télétravail est impossible,
- Effectuer des achats de première nécessité,
- Se déplacer pour motif de santé,
- Se déplacer pour motif familial impérieux (assistance aux personnes vulnérables ou garde d'enfants),
- Pratiquer une activité physique individuelle et/ou répondre aux besoins des animaux de compagnie (le déplacement doit être bref et à proximité du domicile).

Attention, l'attestation concernant les déplacements dérogatoires n'est pas légale au format numérique, il est impératif de la [télécharger sur la source officielle](#) et de l'imprimer. Si cela n'est pas possible, une attestation sur l'honneur rédigée à la main est valable.

Tout déplacement sans attestation risque d'être sanctionné : des contrôles policiers ont lieu partout en France.

Plus d'infos sur [infos.gouv.fr](https://www.infos.gouv.fr)

A Valence, le service Libélo est suspendu jusqu'à nouvel ordre et le réseau de bus est modifié.

Plus d'infos sur [vrd-mobilites.fr](https://www.vrd-mobilites.fr).

Rappel : les aires de jeux fermées ou fortement déconseillées

En plus du parc Jouvét, les aires de jeux de la Ville d'une capacité supérieure à 100 personnes sont fermées depuis hier (exemples : Jean Perdrix, parc de l'Épervière, Marcel Paul, Petit Charran, Châteauvert...). La Ville déconseille vivement aux Valentinois de fréquenter les parcs et squares qui ne seraient pas encore fermés à ce jour. Elle appelle chacun à suivre les consignes nationales et à faire preuve de responsabilité.

Rappel : les gestes barrières

1. Se laver les mains plusieurs fois par jour,
2. Tousser ou éternuer dans son coude,
3. Ne pas serrer les mains, éviter les embrassades,
4. Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter après utilisation,
5. Porter un masque chirurgical jetable uniquement quand on est malade.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr